

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de la Transition écologique

Transports

---

*Direction générale de l'aviation civile*

**Décision n° 210002 du 21 janvier 2021  
portant délégation de signature  
(Service national d'ingénierie aéroportuaire)**

NOR : TRAA2102437S

*(Texte non paru au Journal officiel)*

**Le directeur du service national d'ingénierie aéroportuaire,**

Vu le décret n° 97-464 du 9 mai 1997 modifié relatif à la création et à l'organisation des services à compétence nationale ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 10 et 73 ;

Vu l'arrêté du 27 avril 2007 modifié portant création du service national d'ingénierie aéroportuaire ;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2008 modifié portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », notamment son article 3 ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation de signature est donnée aux agents figurant dans le tableau en annexe à l'effet d'effectuer les opérations liées à l'exécution des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », qui y sont mentionnées, conformément aux articles 29, 30, 31 et 32 du décret du 7 novembre 2012 susvisé.

**Article 2**

Le service national d'ingénierie aéroportuaire met en œuvre, pour accompagner ces délégations de signature, un dispositif adéquat permettant de garantir la qualité comptable.

### **Article 3**

La décision n°200039 du 23 novembre 2020 portant délégation de signature (Service national d'ingénierie aéroportuaire) est abrogée.

### **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la Transition écologique.

Fait le : 21 janvier 2021

Le directeur du service national d'ingénierie aéroportuaire  
Alain Laslaz

## ANNEXE

AGENT	FONCTION
BAENA Annie	Adjointe à la cheffe de bureau de la comptabilité centrale
BAMBA Ibrahim	Gestionnaire comptable
BERTHIOT François	Secrétaire général
BRAS-LOPES Zélia	Gestionnaire CHORUS DT
CALAMBE Chantal	Chef de bureau de la comptabilité centrale
CHIPAN Philomin	Contrôleur de gestion
CLAVEL Martine	Gestionnaire budgétaire et comptable
CONREUR Monique	Responsable RH-CGM au département de Bordeaux
COTTE Véronique	Gestionnaire budgétaire et comptable
DARMIN Lucas	Gestionnaire comptable
DAVID Thomas	Gestionnaire budgétaire et comptable
DEPYE Rosalie	Gestionnaire comptable
FLOREN Manon	Cheffe de l'unité gestion domaniale et servitudes
FROTEAU Françoise	Gestionnaire comptable
GALION Naïma	Gestionnaire comptable
GUIBERT Odette	Gestionnaire comptable
CAUBERE Malvina	Gestionnaire financière
IKENE Nadia	Gestionnaire comptable
KHOUTMAN Étia	Adjointe à la cheffe de l'unité Gestion domaniale
MAES Bénédicte	Secrétaire générale adjointe
MONBRUNO Marlène	Gestionnaire comptable
MORNET Nicolette	Gestionnaire budgétaire
WADEL Françoise	Cheffe du bureau financier d'Aix-en-Provence